



**HAL**  
open science

## Numérique? Entre potentialités et risques pour le travail social

Pascal Plantard

► **To cite this version:**

Pascal Plantard. Numérique? Entre potentialités et risques pour le travail social. Les Cahiers du Travail Social, 2016, Le numérique, nouveau paradigme sociétal?, 83. hal-01739658

**HAL Id: hal-01739658**

**<https://hal.science/hal-01739658>**

Submitted on 5 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Numérique : entre potentialités et risques

### Introduction

Dans mes recherches en immersion, le plus souvent coopératives, j'observe les usages du numérique en situation réelle, dans des interactions dynamiques, en interprétant ces phénomènes dans leurs contextes culturels et leurs histoires. Il s'agit de donner un sens global aux usages avec, en toile de fond, la notion de « civilisation » plutôt que celle de « société ». Les usages, particulièrement ceux du numérique, forment les multiples interfaces entre les sujets, les objets et l'environnement socio-historique qui les entourent. Ils sont autant les révélateurs que les mécanismes des processus de civilisation décrits par le sociologue allemand Norbert Élias (1974).

L'éducation, la formation, mais aussi la culture, la solidarité et le « vivre ensemble » sont aux prises avec le numérique et les forces « d'Hollywood1 », c'est pour cela qu'il convient de réinvestir le concept d'usage. La première partie de ce chapitre sera consacrée à la définition épistémologique de l'anthropologie des usages qui propose une boucle itérative de construction de l'usage et une description de ses processus internes : braconnage, bricolage et butinage. Ce mode de conceptualisation des usages a des conséquences sur la définition même du « numérique » et des processus de socialisation qui alimenteront la partie conclusive consacrée à l'E-inclusion. «

En vingt ans, Internet a vu naître un oligopole formé des grands groupes de communication alliés aux jeunes entreprises du Web : douze mégacorporations, entièrement américaines... De l'alliance de Microsoft, Cisco, Google, Yahoo!, Apple et Facebook aux corporations des médias de masse, tels que GE, Disney, Time Warner, News Corp, Viacom et CBS... Avec la naissance de «Hollywood», chaque corporation contrôle un secteur d'activité déterminé en s'assurant la neutralité coopérative des autres, renforçant hiérarchies et oligopoles dans le secteur du Web.. ».

### L'anthropologie des usages

La notion d'usager émerge avec la société de consommation des années 1960. On devient alors usager des services, particulièrement des services publics. C'est de Certeau qui théorise la notion d'usage en 1980 dans son ouvrage *L'invention du quotidien*. Il y étudie les pratiques de lecture révélatrices des nouveaux modes de consommation et démontre qu'il s'agit d'un acte social très actif. La consommation « ferait figure d'activité moutonnaire, progressivement immobilisée et "traitée" grâce à la mobilité croissante des conquérants de l'espace que sont les médias. Aux foules, il resterait seulement la liberté de brouter la ration de simulacres que le système distribue à chacun. Voilà précisément l'idée contre laquelle je m'élève : pareille représentation des consommateurs n'est pas recevable».

Les usagers braconnent les cultures dominantes, et le détournement créatif et collectif est le processus central de l'usage. Simondon (1989) considère même que l'objet technique, c'est de l'humain « cristallisé ». À partir de M. de Certeau et de G. Simondon, dans une approche anthropologique, j'ai défini les usages comme des ensembles de pratiques socialisées (Plantard, 2011). Le terme « ensemble » suggère des questions de seuil. Les usages fondent de nouvelles normes autour desquelles se créent les sociabilités. L'adjectif « socialisées » renvoie à des questions

Plantard, P. (2016). Numérique ? Entre potentialités et risques. *Les cahiers du travail social*. (Le numérique : nouveau modèle de lien social) 90. IRTS Franche-Comté. Besançon.

de constructions collectives et à l'étude des processus d'adoption des normes culturelles, ce qui nous conduit à replacer les usages des technologies numériques dans les contextes socio-historiques et à privilégier la notion de dispositif sociotechnique. Le terme « pratique » pose des questions dialectiques entre individualisation et socialisation où la pratique est « située » dans les espaces spécifiques.

Le matériel symbolique fourni par les techno-imaginaires (Balandier, 1986) se cristallise en représentations. Ces représentations, à la base des cultures numériques, déclenchent des intentionnalités et des pratiques effectives des instruments technologiques. Ces pratiques se socialisent en usages qui fondent alors les nouvelles normes contemporaines. Les processus d'appropriation du numérique traversent les imaginaires, les représentations et les pratiques pour se stabiliser, pour un temps, en normes d'usages que vont incorporer les usagers. Ce processus est complexe car il mêle à la fois la prise en main.

À partir de ces trois plans, on ne peut que constater des pratiques numériques tout à fait inégalitaires entre les groupes sociaux d'une même tranche d'âge. Lors d'une recherche M@rsouin effectuée en 2012, nous avons constaté que les lycéens hyperconnectés du centre ville de Rennes utilisaient le réseau social Facebook pour l'ensemble de leurs activités, des loisirs aux études, plusieurs heures par jour. En contraste, les lycéens en Bac pro dans les lycées professionnels de la périphérie ont des usages bien plus restreints. Un exemple qui force un peu le trait : les apprentis boulangers nous ont déclaré ouvrir leur compte Facebook le vendredi soir pour « péchô de la zouzzz » (trouver des filles) et organiser la soirée « à tizzer » (arrosée) du samedi. Ils mettent ensuite leurs photos le dimanche et se déconnectent... jusqu'au vendredi suivant (Plantard, 2013). Cette approche anthropo-centrée nous permet d'inscrire notre rapport à l'instrument dans un contexte social et culturel précis. La socialisation des technologies Il faut alors toujours se souvenir que les technologies elles-mêmes ont une histoire. Elles se socialisent.

À partir des trois temps de l'insertion sociale des techniques du socio-anthropologue Victor Scardigli (1992), l'enchaînement de ce processus de socialisation peut être décrit en trois termes successifs : innovation, massification, banalisation. Le premier, c'est le temps de l'innovation, des promesses, des fantasmes technoïdes et de l'enchantement par la technique et le progrès. Ce temps, souvent très court, laisse des traces mnésiques durables parce que c'est le temps de la rencontre avec le « premier » instrument, chargé d'espoir et d'angoisse. Le premier micro-ordinateur, minitel, téléphone portable, modem, site..., toutes ces technologies dans leurs états premiers ont généré un temps émotionnel fort pour les pionniers et/ou les privilégiés qui y ont eu accès. Ces initiés ont ensuite diffusé ces expériences autour d'eux créant le premier réceptacle symbolique pour cette technologie. Le second, c'est le temps de la massification, de la large diffusion et, donc, de la désillusion, du désenchantement. Le minitel devient rose et les factures issues du 3615 s'accumulent sur la tête des plus pauvres. Les téléphones portables diminuent en taille, en poids et en prix mais la couverture « réseau » ne va pas jusqu'aux campagnes. Les modems arrivent dans les familles mais ils sont lents et difficiles à configurer. Cela ne fonctionne pas comme on nous l'avait prédit. La déception s'installe. Ce deuxième temps est de durée variable puisqu'il dépend beaucoup des politiques gouvernementales et industrielles.

Le troisième temps est celui de la banalisation, de l'appropriation socio-culturelle des technologies. C'est le temps des usages installés. Sur la base de taux d'équipement en informatique et de connexions à internet supérieurs à 70/80 % de la population, les usages se comptent alors en millions. La temporalité pour arriver à cette période peut être très longue. Par exemple, le courrier électronique tel que nous le connaissons avec son @ a plus de 40 ans. Il a été inventé en octobre 1971 par Ray Tomlinson. D'après le baromètre du numérique 2017<sup>3</sup> le Smartphone continue sa progression (73 % = massification) alors que l'internet fixe stagne (85 % = banalisation). Tous les usages numériques progressent, l'administration numérique<sup>4</sup> en tête. Des inégalités persistantes subsistent néanmoins et les questions d'apprentissage et de compétences demeurent au coeur des enjeux d'appropriation du numérique. En se socialisant, les usages des technologies construisent de nouvelles normes très valorisées, particulièrement dans le monde occidental depuis le milieu du XXe siècle. Chacun peut alors les investir par sublimation soit, d'après Freud (1905), par déplacement des pulsions vers des objets socialement valorisés.

Ce déplacement pulsionnel est une source de désir nouvelle. Depuis vingt ans, nous avons démontré à plusieurs reprises, grâce à nos approches cliniques puis ethnographiques, que les techno-imaginaires déclenchaient chez les personnes stigmatisées et/ou en détresse d'estime de soi, une intentionnalité, un désir de pratiquer les instruments numériques. Dans un second temps, la situation d'incompréhension face à la machine crée une forme de dépression passagère sur laquelle s'amorce un désir de savoir qui transcende le numérique pour se projeter dans un avenir positif. C'est particulièrement fort dans les phases d'innovation et au début de la massification d'une technologie. Aujourd'hui, les puissances d'Hollywood font craindre une forme d'aliénation consumériste aux contenus et services numériques, particulièrement audiovisuels.

### **3 B : les processus internes de construction de l'usage**

Comment qualifier les processus anthropologiques qui permettent cette extrême différenciation contre le vent de l'aliénation numérique et la marée de la diffusion consumériste ? En entrant dans les processus internes de construction de l'usage comme norme, les 3 B : Braconnage, Bricolage et Butinage. Le braconnage, c'est la forme collective d'intelligence pratique des instruments technologiques. Le braconnage tisse les liens avec les autres et modifie l'organisation et les interactions sociales. Les normes d'usages des instruments numériques se construisent par appropriation et détournement collectifs de l'offre socio-technique car il existe des capacités de « micro-résistances » (de Certeau, 1980) et une créativité en chacun de nous. « Une créativité cachée dans un enchevêtrement de ruses silencieuses et subtiles, efficaces, par lesquelles chacun s'invente une manière propre de cheminer à travers la forêt des produits imposés », comme nous le rappelle Luce Giard dans sa préface pour la nouvelle édition de *L'invention du quotidien* de Michel de Certeau en 1990. Dans la lignée de Levi-Strauss (1962), le bricolage, c'est l'art de faire avec ce que l'on a. C'est exécuter un grand nombre de tâches diversifiées dans un univers instrumental clos, avec un ensemble fini d'outils et de matériaux pour réaliser un projet déterminé. Tous les usagers du numérique bricolent avec les instruments qui les entourent. Le butinage, c'est l'intuition, l'émotion et la création catalysées dans la poïésis numérique qui, par sérendipité, permet la rencontre poétique avec les univers numériques et les imaginaires qui les structurent.

Plantard, P. (2016). Numérique ? Entre potentialités et risques. *Les cahiers du travail social*. (Le numérique : nouveau modèle de lien social) 90. IRTS Franche-Comté. Besançon.

Si les 3 B nous donnent quelques repères théoriques pour comprendre la genèse des usages, ils nous forcent aussi à mieux définir ce que l'on entend par « numérique ». Le numérique : tentative de définition Comme l'écrit Pierre Musso (2008) « La numérisation consiste à réaliser trois opérations : tout d'abord, l'échantillonnage : la fonction continue du temps est remplacée par une suite de valeurs prises dans des instants périodiques discrets ; ensuite, la quantification qui définit une partition de l'ensemble des valeurs possibles en un nombre fini de plages, chaque échantillon étant remplacé par une indication numérique qui l'identifie ; et enfin, le codage binaire ».

Sur le plan technologique, la question de la numérisation serait finalement relativement simple à comprendre dans la succession échantillonnage-quantification-codage. Si elle remonte à 1960, je peux témoigner qu'au niveau du langage courant, l'usage du terme numérique est relativement récent. Les années 80 étaient marquées par le mot « informatique ». Dès 1992, c'est le vocable « internet » qui envahit le langage. Les années 2000, sont marquées par les acronymes comme les « TIC ». Ce n'est que très récemment que l'adjectif « numérique » se transforme en substantif : « le numérique ». L'opposition entre l'informatique comme science et technique et le numérique comme culture qui semble avoir tourné récemment en faveur de ce dernier, ce qui ouvre sur un questionnement autour de la place du numérique dans les interactions sociales contemporaines. La question de la fracture numérique Le discours sur le fossé numérique émerge au début des années 1990 avec la distinction entre les « inforiches » et les « infopauvres » pointée par plusieurs rapports officiels au sein de l'organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). Contemporain des premiers pas d'internet, le terme « digital divide » (fracture numérique) apparaît dans certains travaux de recherche aux États-Unis, pour décrire la disparité d'accès à internet, en particulier les minorités afro-américaines.

Dans la suite logique de l'idéologie de la société de l'information portée par le Vice-Président Al Gore dès 1992, la doctrine de la société de l'information pour tous à l'assaut de la fracture numérique est formulée dans un discours célèbre du Président Bill Clinton prononcé à Knoxville (Tennessee) le 10 octobre 1996 : « We challenged the nation to make sure that our children will never be separated by a digital divide ». Comme le démontre Éric Guichard, la fracture numérique est un produit des croyances au déterminisme technique et au progrès. C'est une notion beaucoup plus politique que scientifique. En France, Jacques Chirac mène sa campagne présidentielle de 1995 autour du thème de la « fracture sociale ». Dès 1997, s'impose alors l'expression de fracture numérique qui témoigne d'une juxtaposition idéologique entre les deux expressions de fracture sociale et fracture numérique. La notion justifie le « retard » technologique français et nous pousse à rattraper, réduire, combler ce retard. Comme l'écrit Bruno Ollivier « les expressions anglaise et espagnole reposent sur la même image. Le digital divide renvoie à une séparation, une division opérée par la numérisation. La brecha digital évoque une béance, une brèche. Chacune des expressions se construit sur un nom qui caractérise un mal qu'il faut soigner (une fracture se réduit, une brèche peut se combler, les parties séparées peuvent se rejoindre) et sur un adjectif qui en définit à la fois l'origine (les différences sur le plan numérique) et le remède possible (les progrès technologiques) » (Ollivier, 2006). On confie donc à la société de l'information elle-même, aux industriels et à la commission européenne qui la porte depuis l'adoption de la stratégie de Lisbonne en 2000, les remèdes à la fracture.

Loin des techno-imaginaires leurrants de l'internet total, lors de l'enquête M@rsouin de 2009, le facteur isolement est devenu « l'indicateur étrange » de l'exclusion numérique, faisant sauter les catégories sociologiques classiques (âge, revenu, niveau d'études). 65 % des personnes interrogées invoquent l'isolement comme premier facteur du non-usage du numérique. Au coeur des phénomènes d'exclusion numérique, on trouve donc la notion d'isolement social qui combine faiblement les questions d'âge (les seniors isolés) et les travailleurs pauvres mais très fortement les populations qui n'ont que les minimas sociaux pour vivre. Il serait hâtif d'en déduire que la pauvreté renvoie à une forme unique d'isolement qui conditionnerait l'exclusion numérique. C'est le « sentiment » d'isolement qui importe. Cette catégorie comprend aussi des personnes qui n'ont pas forcément de problème d'argent mais qui se retrouvent dans des situations de vie qui les isolent. La question de l'absence de temps disponible à consacrer au numérique est souvent évoquée comment facteur de non-usage par les personnes qui se sentent isolées, en particulier par une population bien identifiable : les familles monoparentales qui sont très souvent portées par des femmes.

En 2017, 12 % de la population de plus de 12 ans ne se connecte jamais à internet, soit plus de 7 millions de personnes. À partir de la prise en compte de différentes variables, le baromètre 2017 fait ressortir différents indicateurs :

- Liés à l'âge : 89 % des 25-39 ans ont accompli une démarche administrative sur internet au cours des douze derniers mois, contre 58 % des 60-69 ans et 30 % des 70 ans et plus. Cela pose la question de l'accès et des usages numériques au 4e âge.
- Liés au niveau d'études : 76 % des Français se disent prêts à adopter de nouvelles technologies mais 57 % des Français non-diplômés ne se disent pas prêts. Cela pose la question des déconnexions volontaires. Qu'elles soient le produit de sentiment de non-compétence, de non-légitimité, d'expériences malheureuses (particulièrement dans le contexte du nonaccès aux droits par la e-administration) ou de choix idéologiques (écologique, religieux, zadiste, etc.).
- Liés au territoire : 30 % des Parisiens sont inquiets à l'idée de devoir effectuer la plupart de leurs démarches en ligne, 43 % des Français résidant en zones rurales le sont.
- Liés au genre : la part des femmes disant tirer pleinement ou assez largement des possibilités offertes par les nouvelles technologies est inférieure à la part des hommes.
- Et enfin, liés au niveau de revenu : 33 % des Français s'estiment peu ou pas compétents pour utiliser un ordinateur, seuls 60 % des personnes ayant des bas revenus se déclaraient être compétents pour utiliser un ordinateur, contre 78 % de hauts revenus.

Il est donc inexact, en plus d'être dangereux sur le plan social, de considérer que les 7 millions de non-internautes sont tous en situation de pauvreté-précarité, comme le prétendent les marketeurs du social-business. En croisant les données du baromètre avec l'enquête du programme de recherche Capacity (ANR - Agence du Numérique) et celles des autres recherches du GIS Marsouin, on arrive à une situation nettement plus contrastée.

En 2018, le niveau de numérisation de la société pose surtout la question de l'acquisition des compétences et de la médiation numériques. Si 76 % des Français se disent prêts à adopter des nouvelles technologies et services numériques, dont les deux tiers progressivement, ils sont 33 % à penser qu'un accompagnement personnel ou collectif dans un lieu dédié, autre que le lieu de travail,

est le plus adapté pour mieux maîtriser les usages numériques. La « fracture numérique », même déclinée au pluriel, n'est pas un concept opératoire. Elle n'est pas une simple conséquence des inégalités sociales et économiques préexistantes. Elle est plutôt le produit de la rencontre singulière de chaque personne avec les cultures numériques. Cette rencontre, en fonction des histoires singulières, favorisera ou non le désir, l'envie, la motivation pour se lancer dans les usages des technologies numériques. Au-delà des questions d'âge, de niveau d'éducation et de revenus, c'est une réflexion sur la capacité à développer des relations sociales dans un environnement qu'il faut privilégier aujourd'hui pour lutter contre les exclusions numériques et faire advenir une nouvelle forme de société non plus excluante mais e-inclusive.

## **E-inclusion**

### **Que peut nous dire l'anthropologie des usages sur les processus d'exclusion/ inclusion contemporains ?**

L'inclusion sociale est l'ensemble des interactions endogènes (inclusives) que les personnes entretiennent avec les systèmes sociaux (Luhmann, 2010). C'est le contraire de l'exclusion sociale qui concerne les interactions exogènes. Dans le même sens, l'E-inclusion peut être définie comme l'ensemble des interactions endogènes (inclusives) que les usagers entretiennent avec les systèmes socio-techniques numériques. Au niveau scientifique, cela conditionne une démarche de recherche dialectique autour de l'identification des nouvelles exclusions provoquées par les technologies numériques en articulation avec des travaux sur la modélisation des nouvelles médiations numériques qui luttent contre ces exclusions. Idéologiquement, l'e-inclusion concerne donc toutes les actions, de la pratique individuelle à la politique publique, qui luttent contre la notion politique de « fracture numérique » qui est une production des croyances au déterminisme technique et au progrès. Néanmoins, la conceptualisation de l'E-inclusion peut permettre de sortir de l'injonction idéologique du « tout numérique », ou d'en limiter les effets. D'abord l'E-inclusion s'arrime à l'inclusion sociale du moment, ce qui lui fixe un contexte socio-historique atténuant les effets de généralisation idéologique. Ensuite, le sens inclusif que donnent les usagers à un dispositif socio-technique dépend de la norme d'usage en cours. C'est donc à partir des interactions avec les autres usagers que les personnes en situation d'exclusion ou de handicap vont se représenter, puis s'approprier tel ou tel instrument technologique.

Le numérique est un « fait social total » (Mauss, 1923) : on peut y voir l'état du Monde. Les capitaux économiques, culturels et sociaux sont inégalement répartis entre les personnes. Plus qu'entre « inforiche » ou « infopauvre », digital native ou digital migrant, les fractures se jouent entre isolement social et légitimité, entre aliénation et émancipation des modèles d'usages dominants et dominés par les GAFAM et Hollyweb. Le braconnage comme micro-résistances, le bricolage comme puissance d'agir sur le réel et le butinage comme énergie créative ne sont pas innés. Ils passent par la culture, donc par l'éducation. Le numérique produit des systèmes socio-techniques symboliques (Leroi-Gourhan, 1964), articulation de biens sémiophores (Guillaume, 1980) et d'usages qui sont soumis à des tensions extrêmes. « Ce que les parents et les éducateurs (quand ils sont encore majeurs eux-mêmes) forment patiemment, lentement, dès le plus jeune âge, et en se passant le relais d'année en année sur la base de ce que la civilisation a accumulé de plus

Plantard, P. (2016). Numérique ? Entre potentialités et risques. *Les cahiers du travail social*. (Le numérique : nouveau modèle de lien social) 90. IRTS Franche-Comté. Besançon.

précieux, les industries audiovisuelles le défont systématiquement, quotidiennement, avec les techniques les plus brutales et les plus vulgaires tout en accusant les familles et le système éducatif de cet effondrement. C'est cette incurie qui constitue la cause première de l'extrême affaiblissement des établissements d'enseignement aussi bien que de la structure familiale ».

Les technologies numériques ne sont pas vouées à l'accélération permanente, à la consommation boulimique, à la désublimation et aux temporalités volatiles. Elles prennent place, et en sont souvent la partie visible, dans un modèle de société ayant pour paradigme l'individualisme négatif. D'autres forces, basées sur d'autres techno-imaginaires, traversent les cultures numériques. Wikipédia, les logiciels libres et coopératifs, les FabLabs, les anonymes, entre autres, en sont les témoins. C'est par une approche non-technocentrée du numérique que les tactiques et les stratégies des gens ordinaires – particulièrement les enfants, les parents et les éducateurs – pourront véritablement refonder l'E-éducation et l'E-inclusion. C'est tout l'enjeu de l'anthropologie des usages.

## Bibliographie

- BALANDIER Georges, « Un regard sur la société de communication », in DUYCKAERTS Éric (dir.), VERNIER Jean-Marc (dir.), MUSSO Pierre (dir.), Actes du colloque du CNCA, Paris : Éditions du Centre Georges Pompidou, 1986.
- BECKER Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié, 1985, 247 p. (Collection Observations).
- CERTEAU Michel (de), *L'invention du quotidien. Arts de Faire*, Paris : Gallimard, 1990, 349 p. (Collection Folio. Essais).
- FRAU-MEIGS Divina, « Hollyweb : «le gang des douze », Les Collections de L'Histoire, n°56, juilletaoût 2012, pp. 74-75.
- ÉLIAS Norbert, *La Civilisation des moeurs*, Paris : Presses Pocket, 1989, 342 p. (Collection Agora).
- FREUD Sigmund, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris : Gallimard, 1989, 211 p. (Collection Folio. Essais).
- OLLIVIER Bruno, « Fracture numérique : ne soyons pas dupes des mots », *Hermès, La Revue*, n° 45, 2006, pp. 33-40.
- LEROI-GOURHAN André, *Le geste et la parole, volume 1*, Paris : Albin Michel, 1970, 323 p. (Collection Sciences d'aujourd'hui).
- LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris : Plon, 397 p.
- LUHMANN Niklas, *Systèmes sociaux : Esquisse d'une théorie générale*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2010, 569 p. (Collection Inter-Sophia).
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et Anthropologie*, Paris : PUF, 1950, 389 p. (Collection Bibliothèque de sociologie contemporaine).
- MOATTI Alexandre, « Le numérique, adjectif substantivé », *Le Débat*, n° 170, 2012, pp. 133-137.
- MUSSO Pierre, « Usages et imaginaires des TIC : la fiction des frictions », in LICOPPE Christian (dir.), *L'évolution des cultures numériques, de la mutation du lien social à l'organisation du travail*, Limoges : Fyp Éditions, 2009, 223 p. (Collection Innovation).
- MUSSO Pierre, « La révolution numérique : techniques et mythologies », *La Pensée*, n° 355, 2008, pp. 103-120.



Plantard, P. (2016). Numérique ? Entre potentialités et risques. *Les cahiers du travail social*. (Le numérique : nouveau modèle de lien social) 90. IRTS Franche-Comté. Besançon.

- PERRIAULT Jacques, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris : Flammarion, 1989, 253 p.
- PLANTARD Pascal (dir.), VIGUÉ-CAMUS Agnès (dir.), *Les bibliothèques et la transition numérique : les ateliers internet, entre injonctions sociales et constructions individuelles*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2017, 208 p. (Collection Papiers).
- PLANTARD, Pascal, « Un processus inavouable de sur-exclusion », *Lien Social*, n° 1207, mai 2017, pp. 28-29.
- PLANTARD Pascal, « Numérique et inégalités éducatives ? Du coup de tablette magique à l'e-éducation », *Diversité*, n° 185, 2016, pp. 27-32.
- PLANTARD Pascal, LE CHENE Véronique, « Les perspectives d'E-inclusion dans le secteur du handicap mental », *Terminal*, n° 115, juillet 2014, pp. 11-30.
- PLANTARD Pascal, « La fracture numérique : mythe ou réalité ? », *Éducation permanente*, Hors Série AFPA, juin 2013, pp.161-172.
- PLANTARD Pascal, TRAINOIR Marianne, « StigmaTIC : errances et technologies » In DANG NGUYEN Godefroy (dir.), CREACH Priscilla (dir.), *Recherches sur la société du numérique et ses usages*, Paris : l'Harmattan, 2011, 281 p.
- PLANTARD Pascal (dir.), *Pour en finir avec la fracture numérique*, Limoges : Fyp Éditions, 2011, 167 p. (Collection Us@ges).
- SCARDIGLI Victor, *Les sens de la technique*, Paris : PUF, 1992, 275 p. (Collection Sociologie d'aujourd'hui).
- SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris : Aubier, 1989, 333 p. (Collection L'invention philosophique).
- STIEGLER Bernard, *Prendre soin de la jeunesse et des générations*, Paris : Flammarion, 2008, 352 p.